

PROGRAMME



CONDUIRE SON PROJET DE A À Z

Procédure, financement, échelle, gouvernance, parcours, ...

Parce qu'il n'est pas toujours simple de savoir par où commencer et comment faire. Parce que les opérations d'architecture, d'urbanisme et de paysage sont assurées par une pluralité d'acteurs publics et privés. Parce qu'il est nécessaire de connaître à minima le code de la commande publique. Cette formation vise à s'initier au portage d'un projet de qualité mené dans l'échange et le partenariat.

Objectif de formation : Conduire un projet d'architecture, d'urbanisme ou de paysage dans une commune.

7 ET 8 DECEMBRE 2023

Une formation animée en partenariat avec :

La MIQCP : La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, créée par décret en 1977. Les axes essentiels du travail de la MIQCP portent sur les grands principes de la commande publique et les conditions de sa mise en œuvre : la responsabilisation de la maîtrise d'ouvrage publique et la nécessité d'un professionnalisme, l'importance des études préalables et de la programmation en amont de la commande publique, le choix de la maîtrise d'œuvre, le nécessaire établissement d'une qualité des relations humaines et contractuelles.

Partenaire du CAUE de l'Ain, un expert de la MIQCP interviendra lors de la première journée.

L'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain.

Dans une relation de réelle proximité, l'Agence 01 accompagne au quotidien les collectivités dans la gestion locale. Dans un contexte législatif et juridique complexe et incertain, l'Agence 01 se mobilise afin de faire profiter aux collectivités locales adhérentes d'une expertise juridique et technique adaptée à leurs préoccupations concrètes et quotidiennes.

Formatrice :

Lorène JOCTEUR

Paysagiste-conceptrice issue de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2010. En 2014, elle intègre le CAUE de l'Ain et arpente ainsi ses très divers paysages, en tant que paysagiste-conseillère. En 2020 elle se forme et devient formatrice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation

Bourg-en-Bresse. Les détails seront donnés aux participants lorsqu'ils seront inscrits.

Durée

2 journées de 7h30
Les deux premières journées sont indissociables.

Horaires

9h00-17h00

Pause déjeuner

Les repas seront pris en charge par le CAUE.

Modalités et délai d'accès

L'inscription s'effectue en ligne :
<https://forms.gle/aU2iKWZxOjzeoXxe8>

L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Prix de la formation

600 euros

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12 personnes afin que la formation soit dispensée dans les conditions optimales d'échanges nécessaires à l'apprentissage. 6 participants doivent être inscrits pour que la formation ait lieu.

Situations de handicap

Contactez-nous à formation@caue-ain.com pour étudier au mieux votre demande spécifique de faisabilité.

Pré-requis

Aucun

CONDUIRE SON PROJET DE A À Z

L'objectif de la formation, vous permettra, en situation professionnelle de :
Conduire un projet d'architecture, d'urbanisme ou de paysage.

Le participant sera capable de choisir les techniques d'achat et procédures de sélection pertinentes au regard du projet, à l'aide de connaissances du cadre juridique en vigueur et de la compréhension des relations entre maître d'ouvrage et maître d'oeuvre.

MODALITES

Méthode

Une logique d'acquisition progressive des connaissances permettra d'aborder des notions de base puis d'approfondir le sujet.

La formatrice et les animateurs s'appuieront sur une alternance de méthodes expositives (cours et exposés), interrogatives (quizz et questions ouvertes) et actives (exercices pratiques et mise en situation).

Evaluation des acquis

Un questionnaire de préformation, des exercices, quizz seront proposés en cours de formation puis une mise en situation conclura l'apprentissage.

Un questionnaire d'évaluation de formation sera proposé aux apprenants.

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si l'apprenant a bien assisté à la totalité de la session.

Supports

Un road book et une bibliographie seront remis à chaque participant.

Public visé

Les élus, techniciens, les maîtres d'oeuvres, ou toute personne travaillant dans les champs du bâtiment public, du projet urbain et du paysage (débutants ou expérimentés).

CAUE de l'Ain

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès du préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il est référencé au Datadock. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Il dispose de droit de l'agrément de formation des élus.

Depuis le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

Contact - Informations complémentaires

Auprès de **Lorène Jocteur** ou **Nathalie Lequy**

04 74 21 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue01-formation.org

CONTENU DE LA FORMATION

Les outils de la commande publique

Le cadre réglementaire, les étapes, les partenaires du Projet,...

- Comprendre l'évolution réglementaire de la commande publique,
- Analyser les relations entre maître d'ouvrage et maître d'oeuvre,
- Connaître les partenaires et relais ou appuis mobilisables à chaque étape de votre projet.

Cette journée sera aussi l'occasion de partager vos expériences et de vous éclairer sur un projet que vous portez.

Diversité des projets, diversité des chemins

Mise en situation ...

- Choisir les processus de projet, techniques d'achat et procédures de sélections pertinentes au regard du projet et du cadre juridique en vigueur :

A travers un panel de situations illustrant la diversité des projets que vous pouvez porter, par groupe vous aurez à proposer le chemin optimal d'un projet qui vous sera confié.



FORMATION 2023